MERCREDI 14 JUILLET 1943
83e ANNEE. N° 56

Journal du Lot

80 c. ORGANE DEPARTEMENTAL — Paraissant les Mercredis & les Samedis

Dir. : A. COUESLANT † (1868-1942)

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE DEMANDE DES VOLONTAIRES

POUR la première fois depuis sa fondation, c'est-à-dire depuis soixante-dix-neuf ans, la Croix-Rouge Française manque de bras, et elle risque de se trouver bientôt débordée par les tâches qui lui incombent et de nouvelles adhésions et surtout de nouvelles bonnes volontés ne viennent pas l'aider à poursuivre son action

Telle est la situation qui ressort des déclarations que vient de faire à la presse M. de Mun, président de la Croix-Rouge Française.

Cet état de choses menace d'avoir des conséquences graves. La Croix-Rouge est en effet devenue l'un des rouages les plus indispensables de la vie française. Elle accomplit journellement, en faveur des prisonniers, des sinistrés, de l'enfance et en général de tous ceux qui souffrent, une œuvre immense dont beaucoup d'entre nous soupçonnent peut-être la grandeur, sans toutefois en connaître suffisamment l'étendue.

— Depuis 1864, année où fut fondée la Société de Secours aux Blessés Militaires, la première en date des sociétés françaises de Croix-Rouge — nous a expliqué M. de Mun — tout un long chemin a été parcouru. Aujourd'hui, les événements nous ont obligés à élargir notre champ d'action : nous ne sommes plus seulement une œuvre ambulancière, mais une œuvre d'assistance aux devoirs innombrables. Partout où il y a des vies humaines à secourir, des misères à soulager, des souffrances à prévenir, la C.R.F., branche purement française du grand organisme international de la Croix-Rouge, est présente.

Notre grand souci — est-il besoin de le dire? — ce sont nos prisonniers. En zone sud, nous expédions, en accord avec la direction des prisonniers de guerre, une moyenne de 500.000 colis par mois dans les stalags et les oflags (mars : 563.396 colis !).

De janvier à avril 1943, le ravitaillement individuel de la Croix-Rouge a en outre expédié dans les camps 7.630 tonnes de vivres, soit de quoi remplir un gigantesque train de 940 wagons, long de près de 6 kilomètres... Pendant les mêmes mois, nos envois de tabac atteignaient l'impressionnant total de 153.000 kilos.

Avec nos 80 délégations qui couvrent toute la France, nos 1.032 comités de la métropole et de l'Empire, nous avons deux fonctions essentielles : « secourir et enseigner ».

J'évoquerai en particulier nos œuvres pour l'enfance, la protection de la maternité, nos sections automobiles, nos équipes d'urgence, notre service médico-social pour les prisonniers de guerre et les tuberculeux.

Dans nos écoles, nous formons un personnel chaque jour plus nombreux et qui rend d'inappréciables services : infirmières, puéricultrices, conductrices, secouristes, etc... Beaucoup de jeunes filles y apprennent un métier et y conquièrent des diplômes capables de leur assurer par la suite une situation enviable.

Enfin, grâce à ses ramifications internationales, la C.R.F. ne connaît pas de frontières : elle est désormais le seul canal par où les Français de la métropole puissent encore communiquer avec leurs compatriotes de l'Empire.

La C.R.F. est une grande armée de la générosité où chacun de nos compatriotes, quelles que soient ses aptitudes et le temps dont il dispose, peut rendre d'utiles services.

Au reste, tous les Français qui se trouvent dans l'impossibilité d'offrir le concours de leur personne, peuvent au moins, moyennant dix francs, cotiser à la Croix-Rouge et lui permettre de mieux accomplir sa mission, qui est de soulager la grande famille française dispersée et meurtrie.

Adhérer à la Croix-Rouge Française, est un devoir d'entr'aide et de solidarité nationale.

Les adhésions sont reçues au Comité de la Croix-Rouge Française, 8, rue Jean-Vidal à Cahors, ou au Comité le plus proche.

Tentative de débarquement anglo-américain en Sicile

L'attaque a été précédée, au cours de la journée de vendredi, d'un bombardement aérien intensif de la côte est et de la moitié est de la côte sud.

Dans la nuit de vendredi à samedi, les Anglo-Américains ont envoyé sur l'île d'abord des planeurs porteurs de troupes, puis des unités parachutées. Seul, un petit détachement en subsiste près de Ragus. Il semble que ces différents éléments aient été rapidement contrôlés et éliminés.

Enfin, samedi, à l'aube, les opérations de débarquement proprement dites ont été entreprises avec l'appui de navires de guerre qui répondaient aux tirs des batteries côtières. Les Anglo-Américains réussissaient à prendre pied au sud de Syracuse et dans les environs de Gela. Une tentative, près de Marsala, a échoué.

En peu de mots...

● Les autorités d'Indochine française font savoir officiellement, annonce-t-on de source japonaise, que le bombardement effectué jeudi sur les quartiers résidentiels d'Haïphong par des avions de l'armée américaine a causé la mort de 70 civils.

● Mme Klénold, de Nancy, pour se venger de son gendre, l'avait dénoncé comme propagandiste communiste, ce qui fut reconnu faux. Elle a été condamnée à six mois de prison, 30.000 francs d'amende et 5.000 francs de dommages-intérêts.

● Pendant le premier semestre de 1943, le métro de Paris a transporté 685.563.428 voyageurs, correspondant à une recette de 780.006.289 francs contre 610.301.957 voyageurs et 714.315.452 francs de recettes pour le premier semestre de 1942.

● Comme suite à un communiqué du Chef du gouvernement, il est précisé qu'aucune manifestation sportive, de quelque nature que ce soit, n'est autorisée le mercredi 14 juillet.

● Le pasteur Louis Lafon, directeur de « La Vie Nouvelle » et rédacteur des « Opinions de Province » au journal *Le Temps*, est décédé à Montauban à l'âge de 87 ans.

● Le correspondant d'un journal suisse à Londres déclare qu'il est possible que Giraud fasse un court séjour en Grande-Bretagne après son voyage en Amérique du Nord.

● Un élève du lycée de Douai, Louis Thibaud, d'Aniche, fils d'un mineur du fond, vient d'obtenir le premier prix de dissertation française au concours général des collèges et lycées de France.

Le Président Laval assiste à la séance du Mouvement Prisonnier

A l'occasion de sa « Journée Nationale », le Mouvement prisonnier avait réuni à Paris, à la salle Wagram, plus de 3.000 délégués.

Souhaitant la bienvenue à ses camarades venus de tous les points de la France, M. André Masson, commissaire général aux prisonniers de guerre rapatriés et aux familles des prisonniers de guerre, déclara placer cette journée sous le signe de l'unité française et aussi sous le signe de l'action et de la discipline, sans lesquelles l'unité ne signifierait rien.

Puis il dit l'admiration, la confiance des prisonniers libérés pour le maréchal Pétain qui fit le don de sa personne pour alléger nos maux.

« C'est pourquoi, affirme-t-il, nous sommes à ses ordres et aux ordres de ceux qui le représentent et, en premier lieu, du président Laval. »

Après avoir évoqué le souvenir de ses camarades qui se trouvent encore en Allemagne, qui moralement sont présents dans cette salle et qui doivent ressentir, chaque jour davantage, notre solidarité, le commissaire général souligne la portée de cette première Journée Nationale de « Mouvement prisonnier ».

A ce moment, le chef du gouvernement entra dans la salle, accompagné de M. Cathala, ministre secrétaire d'Etat à l'économie nationale et aux finances.

Le président Laval a prononcé un discours dans lequel la première pensée du président, qui improvise, est pour les prisonniers.

« Depuis la défaite, déclare-t-il tout d'abord, je pensais sans cesse à vous, comme je pense, tous les jours, à des centaines de milliers de nos compatriotes qui sont encore derrière les barbelés.

« Je pense à la France que nous devons relever. Je pense à eux, sans lesquels elle ne pourra pas être définitivement relevée. »

Et dans une magnifique péroraison il s'écria :

« ...A ceux qui critiquent et à ceux qui ne sont pas d'accord, moi je pourrais aussi poser des questions et je pourrais leur dire : « Qu'est-ce que vous feriez à ma place ? ». Il n'en savent rien.

« Dans la politique intérieure, il me serait égal qu'on me critiquât parce que beaucoup de critiques sont vraies et parce que, dans toute critique, un chef de gouvernement peut trouver des éléments pour redresser des situations. Voilà la vérité.

« Je n'ai qu'un seul projet, celui qui me fait vivre et me soutient, car je puise en moi ma propre satisfaction : c'est qu'un jour, l'Histoire enregistre que j'aurai été parmi les Français, dans cette période douloureuse entre toutes, un ouvrier de bonne volonté qui voulait défendre et sauver son pays. »

L'assistance debout fit une longue et enthousiaste ovation au président Laval.

CHRONIQUE DU LOT

Echos

Les zazous.

On appelle zazous des propres-à-rien qui éprouvent le besoin de se distinguer par des mises et des mines extravagantes et des ridicules dont ils tirent sottement vanité. Ces imbéciles ont une chevelure particulièrement soignée, abondante, gominée, tirée, c'est le cas de le dire, à quatre épingles, car ils n'hésitent pas à la soutenir par de plus ou moins discrètes épingles à cheveux ; ils portent une veste à larges épaules, avec une ceinture qui souligne la taille, et d'étonnants pantalons, très rétrécis vers le bas et très courts. Il y a des chapeaux zazous, des cravates zazoues, des souliers zazous, des parapluies zazous : ils se distinguent, dans leur variété, par le ridicule qu'ils ajoutent au ridicule de ces snobs. Il y a aussi des manières zazoues, un langage zazou, une philosophie zazoue : ces manières sont celles de précieux vulgaires ; ce langage est celui d'enfants mal élevés. Quant à la philosophie zazoue..... Que voulez-vous que pense et que fasse un imbécile vaniteux ? Il ne pense rien, ni ne pense à personne, si ce n'est à lui. Et il ne fait rien, si ce n'est des bêtises, car il faut vivre et pour vivre largement il faut de l'argent, beaucoup d'argent. Le proxénétisme, le mouchardage et le marché noir, à défaut de rentes, alimentent ces beaux messieurs qui se donnent volontiers pour des esthètes.

Hélas ! le ridicule n'a jamais tué personne. Les zazous qui ne furent pendant longtemps qu'une variété de la faune parisienne ont envahi la province et fait des émules, même à Cahors. Nos tailleurs lancent parmi les jeunes la mode zazoue ! On ne trouve pas du tissu pour se protéger du froid ou se vêtir décemment mais ces messieurs en trouvent largement pour jouer, à la barbe du pauvre monde, leur insolente pantomime. Ne pourrait-on pas, lorsqu'on rencontre un zazou, lui poser quelques questions sur l'origine de ses débauches vestimentaires ? ou de ses débauches tout court ? Il est intolérable que des décadents avoués se montrent et se pavanent dans une France meurtrie, déchirée, pantelante, et que ces parasites insultent ainsi à notre misère, au moment même où d'autres jeunes gens sont arrachés à leur famille et à leur patrie pour accomplir virilement leur devoir. Il est arrivé, dans certaines villes, que la population malmène les zazous en leur infligeant de bonnes corrections. Avis à nos compatriotes qui seraient tentés de suivre une mode aussi déplorable..... — C. PRADEL.

Notes d'art.

Dans la pénombre de la rue du Docteur-Bergounioux, de lumineuses aquarelles sont exposées chez M. Rouquet.

L'auteur, notre compatriote M. Marcel Cayrac, a réalisé quelques tableaux où il a su traduire les chaudes couleurs des vieilles pierres de chez nous. Nous savions M. Cayrac intéressé par tout ce qui touche la vie ardente des choses. Depuis longtemps il hésitait à livrer à tous les sentiments qu'il éprouvait. Félicitons-le d'avoir bien voulu apporter dans la grisaille de nos jours ces lumineuses teintes, toutes vibrantes de soleil.

Nous sommes assurés que des voix plus autorisées diront demain au hasard d'une de nos expositions locales la technique et la sûreté du dessin, la profonde sensibilité d'une nature que traduit la richesse des coloris.

Les aquarelles de M Cayrac attirent parce qu'elles plaisent : c'est pour l'avenir un gage de l'affirmation de ce qui est aujourd'hui un succès.

Façon de s'exprimer !

Mme de Staël, qui partageait avec une autre dame les préférences de M. de Talleyrand, voulut un jour savoir de celui-ci laquelle des deux il aimait le mieux. Mme de Staël insistait beaucoup sans pouvoir obliger le galant abbé à se prononcer.

— Avouez, lui dit-elle, que si nous tombions toutes deux ensemble dans la rivière, je ne serais pas la première que vous songeriez à sauver ?

— Ma foi, Madame, c'est possible, vous avez l'air de savoir mieux nager. [De l'*Echo des Etudiants*.]

PALAIS DES FETES

Mercredi 14, jeudi 15, samedi 17 juillet, soirée 21 h. Dimanche 18, matinée 15 h., soirée 21 h. : *GRANDISON LE FELON*, avec un bon complément. France-Actualités.

EDEN

Mercredi, samedi et dimanche en soirée à 20 h. 45. Dimanche matinée à 14 h. 45 : *LOUISE*, avec Georges Thill et Grace Moore. Complément et Actualités.

RAVITAILLEMENT

INSCRIPTION POUR LES VETEMENTS DE TRAVAIL

On sait que, depuis deux mois, les points de la carte de textile ne peuvent plus servir à l'achat de vêtements de travail, ces articles ne devant plus être vendus que contre remise de bons d'achat délivrés par les services préfectoraux ou municipaux.

Or, les titulaires de ces bons d'achat spéciaux éprouvent presque toujours des difficultés à faire honorer leurs titres par les commerçants, ceux-ci n'ayant plus en magasin les articles correspondants.

Pour remédier à cet inconvénient, une décision du Répartiteur des Textiles donnera désormais à tout porteur d'un bon spécialement émis postérieurement à cette décision, sur le modèle prévu à cet effet, pour un des articles suivants : cottes à bretelles, vestes, blouses et pantalons de travail, blouses pour hommes et pour dames à usage des professions sanitaires et industrielles, la faculté de se faire inscrire chez un détaillant de son choix, en remettant son bon d'achat à l'appui de sa demande.

De son côté, le détaillant remettra à son client, en échange du bon, une fiche d'inscription portant les indications suivantes :

1° le cachet du commerçant détaillant ou sa signature ;
2° le nom et l'adresse du bénéficiaire ;
3° la date de remise du bon entre les mains du détaillant ;
4° le numéro et la date d'émission de ce bon ;
5° le numéro d'inscription sur le registre du détaillant.

Les fournisseurs, depuis le détaillant jusqu'au grossiste, devant inscrire ces commandes dans l'ordre dans lequel elles leur parviennent et les satisfaire ultérieurement dans le même ordre, ces nouvelles dispositions permettront à chaque ayant droit d'être servi à son tour, dans un délai raisonnable.

Distribution supplémentaire de sucre

En plus des rations habituelles qui leur sont attribuées au cours du mois de juillet, toutes les catégories de consommateurs pourront obtenir à titre exceptionnel une ration supplémentaire de 250 gr. de sucre.

Cette ration s'obtiendra contre remise du coupon n° 2 du mois de juillet de la feuille semestrielle.

Ration de chocolat de juin

Une ration de chocolat est allouée au titre du mois de juin aux consommateurs des catégories ci-après :

— 125 gr. aux consommateurs J1 et V,
— 250 gr. aux consommateurs J2 et J3.

Cette ration sera délivrée au fur et à mesure de la mise en place chez les détaillants, en échange du ticket DK de la feuille de denrées diverses du mois de juin.

Ration de produits de confiserie de juin 1943

Une ration de 125 gr. de produits de confiserie est allouée au titre du mois de juin aux consommateurs des catégories E, J1, J2 et V.

Cette ration sera délivrée au fur et à mesure de la mise en place chez les commerçants habilités, en échange du ticket DH de la feuille de denrées diverses du mois de juin.

REPRESSION EN MATIERE ECONOMIQUE

Le Préfet communique :

Au cours du mois de juin 1943, il a été relevé 123 infractions d'ordre économique dans lesquelles 248 personnes ont été inculpées.

— 30 transactions représentant 21.900 francs ont été accordées.

— 27 amendes exécutoires ont été infligées pour un montant total de 155.400 francs.

— 7 fermetures administratives ont été prononcées.

En outre, il a été saisi :

— 342 kg. 200 de viande,
— 65 kg. 500 de haricots secs,
— 32 peaux d'animaux provenant d'abatages clandestins,
— 14 kg. 600 de corps gras,
— 65 kg. de blé,
— 65 kg. de farine,
— 23 douzaines d'œufs,
— 143 kg. de légumes,
— 4 kg. de volailles,
— 108 kg. de noix,
— 24 litres d'huile de noix,
— 74 boîtes de conserves diverses.

Services agricoles du Lot

M. Mahou, ingénieur agricole, professeur d'agriculture, prisonnier de guerre, vient d'être rapatrié et affecté à la direction des Services agricoles du Lot à Cahors en qualité de directeur-adjoint. Nous lui souhaitons la bienvenue.

SOURDS

Une démonstration entièrement gratuite des appareils de prothèse auditive

SONOTONE

aura lieu le
samedi 17 juillet 1943
à la Pharmacie LESTRADE
Face la Cathédrale, CAHORS
NE MANQUEZ PAS D'Y ASSISTER

CAHORS

La Journée du Prisonnier

Magnifique réussite, cette journée au profit des prisonniers et dont il faut féliciter le Comité d'organisation ainsi que les nombreux collaborateurs qui, de tout leur cœur, y ont donné tous leurs efforts !

La Kermesse fut favorisée par un temps splendide ! Sous les marronniers des Allées Fénelon, la foule incessante et toujours renouvelée des visiteurs put stationner devant les stands ou circuler de l'un à l'autre. Ceux-ci leur offraient les occasions les plus diverses et les plus tentantes de verser d'abondantes oboles qui iront alimenter la Caisse chargée d'envoyer des colis à ceux qui sont toujours là-bas dans les oflags ou les stalags.

Faut-il les citer, au hasard du souvenir, ces stands ? Il y avait le cirque où l'équipe des Jeunes Cadourques donna des représentations dont Bureau eût été jaloux. Il y avait le lapinodrome, le jeu des couleurs, la pêche à la ligne, le tir forain, la loterie des tabacs, la loterie à la bonne cave, les comptoirs de glaces, les comptoirs où l'on vendait les fruits et légumes, les comptoirs où l'on vendait de charmants articles de nouveautés, celui où l'on vendait les chansons des prisonniers, etc., etc., car on ne saurait les énumérer tous. Sans compter les voiturettes fleuries où les enfants faisaient de charmantes promenades qui nous rappelaient les promenades à ânes du Luxembourg ou du Jardin des Plantes (jours heureux !).

Et devant chacun de ces stands d'infatigables vendeurs et vendeuses qui faisaient à merveille leur gentil métier de camelots improvisés. Tandis qu'un « parleur » animé d'une verve joyeuse, et parfois attendrie, faisait au micro la réclame pour tel article ou rappelait le public à la pensée des prisonniers pour lesquels la fête est donnée. Il ne faut pas oublier non plus celui qui interprétait avec une émouvante sensibilité les chansons composées dans les stalags.

Nous devons rappeler que ces stands n'étaient pas seulement achalandés par des vendeurs bénévoles mais aussi par des marchandises généreusement offertes par les commerçants et collectées par les femmes des prisonniers. Quant aux prisonniers rapatriés, c'est avec ardeur qu'ils ont prodigué, sous toutes les formes, leur concours pour la réussite et le fructueux résultat de cette journée en faveur de leurs camarades restés aux camps !

Tel est un faible aperçu de la Kermesse dont le succès a — suivant une formule qui est ici l'expression de la vérité — dépassé les espérances.

⁂

Le soir, faisant suite à la fête de l'après-midi, fut donnée au théâtre municipal une grande représentation qui se déroula devant une salle absolument comble au cours de laquelle les artistes-amateurs prodiguèrent leurs talents.

Elle débuta par deux airs qui permirent à Mlle Caussanel de faire valoir sa jolie voix et son art du chant. MM. Pierre Audoire et André Rigal, dans une « fantaisie en noir et blanc », témoignèrent dans le jeu des claquettes d'une virtuosité que les spécialistes américains pourraient envier. Enfin la populaire Mme Ludo obtint dans une danse espagnole un vibrant et mérité succès.

La première partie s'achevait sur une comédie de Labiche : *Les 37 sous de Monsieur Montaudoin*, interprétée avec beaucoup de gaîté et d'entrain par M. Bourrières, toujours excellent et sûr artiste, Mme Bourrières, Mlles Anne-Marie Rosset, Madeleine Baillagou, MM. Campan, Laur et Cariteau.

La seconde partie était tout entière occupée par une comédie en trois actes et quatre tableaux de Claude-André Puget : *Les jours heureux*, qui sont les jours de la jeunesse. Tout s'y passe entre personnages dont le plus âgé, qui n'est pas le plus sérieux, compte à peine 25 ans. Dans ce jeune monde, d'ailleurs, on intrigue et l'on se querelle tout aussi bien que dans le monde dit « sérieux ».

Tous nos compliments aux jeunes amateurs qui l'ont joué d'un bout à l'autre dans un excellent mouvement. Cette interprétation a dû coûter beaucoup de travail. Chose rare, en effet, pour les représentations d'amateur, les choses étaient bien « mises en place », les mouvements et jeux de scène étaient très bien réglés. Mlles Anne-Marie Rosset, Yvette Delcros, Madeleine Baillagou, MM. André Rigal, Jacques Besse et Jean Audoire y rivalisèrent de verve et parfois d'émotion et l'effet d'ensemble fut vraiment excellent.

Le succès de tous les artistes du début à la fin de la soirée fut très grand. Ils l'avaient doublement justifié : par leur talent et en collaborant à la réussite d'une journée en faveur de nos prisonniers.

⁂

Il nous est agréable d'ajouter que le produit de cette fête si réussie a atteint la magnifique somme de 124.000 fr. On n'oublie pas les prisonniers à Cahors !

FAITES BOUILLIR VOTRE EAU !

La Mairie communique :

En raison des arrêts fréquents de l'eau, il est conseillé à la population de faire bouillir pendant 10 minutes l'eau utilisée pour la boisson.

Une centenaire

Vendredi 9 juillet, Mme Cayla, veuve de M. Cayla, ancien conseiller général du canton de St-Géry, est entrée dans sa 101e année. Elle est née le 9 juillet 1843.

Mme Cayla habite avec sa fille à Larroque-des-Arcs et sa lucidité d'esprit est complète. Elle aide même aux soins du ménage et tricote.

Un service religieux auquel assistaient les membres de la famille et de nombreux amis venus de St-Géry a été célébré à Larroque-des-Arcs par M. l'abbé Héreil qui a prononcé une délicate allocution.

Un bouquet de fleurs a été offert à la centenaire qui a été touchée des marques de sympathie et d'affection dont elle était l'objet.

Nous adressons à Mme Cayla nos vœux sincères de bonne santé et nos sentiments respectueux.

Le Docteur Jean Aillet prévient son aimable clientèle que le cabinet dentaire sera fermé du 12 juillet au 2 août.

BACCALAUREAT

1re partie, série moderne

Sont définitivement admis :

Centre de Cahors. — M. Barry ; Mlles Laboudie, Latouille, Menut ; MM. Pouzols, Rigal, Sagnes ; Mlle Sauvat ; MM. Serres, Tchervinsky.

Elèves-maîtres : Mlle Bonnefoi ; MM. Bordes (a. b.), Cantineau, Delpy, Fabre, Fargeas (a. b.) ; Mlle Gasquet ; M. Lablanché ; Mlle Lacheneaux ; MM. Lalande (a. b.), Lepetit (a. b.), Marrot, Mesnard (a. b.) ; Mlles Nicouleau, Puech ; M. Vergnet ; Mlle Vernière ; M. Vincent.

Centre de Figeac. — Mlles Castanié, Caussade, Coldefy, Drugeon, Lafon.

Mathématiques

Centre de Cahors. — Mlles Asfaux, Barre (a. b.) ; MM. Barrier (b.), Bessière, Bettini (a. b.), Boudet (a. b.) ; Mlles Bras, Capus (a. b.) ; MM. Coste (a. b.), Delpech (a. b.) ; Mlle Freyssinet ; MM. Kuhn, Lacaze, Lafargue, Leymarie (a. b.), Malevergne (b.), Morer, Nault ; Mlles Payssot (a. b.), Peyrichou ; M. Solacroup ; Mlles Soulages, Sourniac, Tourou (a. b.) ; M. Vaissié.

Centre de Figeac. — MM. Alibert, Frégaville (a. b.) ; Mlle Vigié ; M. Delclaud (a. b.).

Première partie

Série A

Centre de Cahors. — Mlle Albet, Basile (b.), Mlle Denjean, Mlle Desbuis, Mlle Duphénieux, Fabre, Michel, Faure, Gayet (b.), Guiraudet (a. b.), Mlle Jauvion, Jourdan, Lavergne, Mailhol, Mlle Massol, Mazars, Mazerolles (a. b.), Mlle Nault (a. b.), Mlle Niel, Péchuzal, Rouquié, Mlle Wolff (a. b.).

Centre de Figeac. — MM. Bouzou, Dodain, Lilas, Mazars (a. b.), Senizergues.

Série B

Centre de Cahors. — Mlle Amate (b.), Bellet (a. b.), David, Mlle Delbouis, Delmonte (b.), Faurie, Lascombe (b.), Magne, Mlle Martin, Mourgues, Segala, Simoneau.

Centre de Figeac. — M. Tarmen (b.).

LES RASSEMBLEMENTS SUR LE MARCHE !

Depuis quelque temps, les ménagères, dans l'espoir d'acheter des denrées, se rendent sur le marché à la pointe du jour. On peut constater qu'à 4 heures du matin, il y en a qui... attendent l'heure de l'ouverture. Ainsi, disent-elles, nous serons les premières servies ! ! !...

Mais, samedi matin, un incident se produisit. En effet, à l'ouverture du marché, deux ménagères qui... attendaient depuis longtemps se prirent de querelle car l'une voulait passer avant l'autre. Mais la police intervint et l'ordre fut rétabli !...

Aussi bien, le Commissaire de police adresse l'avis suivant aux ménagères :

Avis aux ménagères

Ménagères ! ne vous rassemblez pas dès la pointe du jour sur la place du Marché ou en tout autre lieu, en attendant le commencement de la vente.

Ne venez pas sur les lieux de vente avant l'heure d'ouverture du marché qui est fixée à 7 heures car avant cette heure-là tous les rassemblements sont interdits. Faites preuve de discipline et de bonne volonté. Ainsi, tout ira mieux et vous économiserez votre temps et vos forces.

Heurtée par une auto

Dimanche soir, vers 17 heures, Mme Sirieys, veuve Sautarel, 74 ans, demeurant rue Nationale, se trouvait sur le pont de St-Georges lorsqu'elle fut heurtée par une auto conduite par un chauffeur allemand. Elle fut projetée sur le sol et, dans la chute, a été gravement blessée à la tête.

Transportée à l'hôpital, elle reçut les soins nécessités par son état qui était très grave.

Incendie de bois

Lundi vers 12 heures 30 la sirène a alerté la population. Un incendie de bois avait éclaté à Bégoux.

Les pompiers se rendirent sur les lieux et combattirent le feu qui fut rapidement éteint.

Mais un second incendie avait éclaté dans la commune d'Arcambal, à peu de distance de Bégoux. D'autres bois étaient en feu ; les pompiers s'y rendirent et l'incendie fut également rapidement éteint.

L'incendie aurait été provoqué par des escarbilles projetées par la machine du train de Capdenac qui passe dans cette région vers 11 heures.

Les dégâts seraient assez importants.

Voleur de colis

Le nommé Filloteau, requis pour la garde des voies et communications à la gare de Souillac, a été surpris par un employé de la gare en flagrant délit de vol d'un colis déposé sur le quai.

La gendarmerie, prévenue, s'est rendue sur les lieux et a procédé à l'arrestation de Filloteau qui a été conduit au Parquet de Cahors.

SPORTS

ASSOCIATION

Tous les jeunes gens désireux de pratiquer le foot-ball sous les couleurs du Stade Cadurcien sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu mardi 13 courant à 20 h. 30 précises à la Bourse du Travail, place Rousseau, afin de signer leur licence et de donner tous renseignements utiles.

La première séance d'entraînement aura lieu dimanche prochain 18 juillet de 8 h. 30 à 11 h. 30 au Stade Lucien-Desprats. — *Le Comité.*

ATHLETISME

Championnats individuels des Pyrénées à St-Gaudens

Quelques athlètes du Stade Cadurcien se déplacèrent à Saint-Gaudens le 4 juillet. Nous avons le plaisir de faire connaître la 2e place de Arquis aux 200 mètres, derrière le premier sprinter de France, Valmy, en 23' 7/10 et la 2e place de Lescoul au triple saut avec un bond de 12 mètres 32.

Championnats inter-clubs des Pyrénées

2e catégorie

Le Stade Cadurcien s'est rendu à Moissac le 11 courant pour rencontrer en Poule A les Sociétés de Castelsarrasin, Marmande, Auch et Agen (tenant du titre 1942). Ces championnats comprennent en Pyrénées cinq Poules de cinq clubs ; les deux premiers par Poule, qualifiés pour les demi-finales qui auront lieu le 1er août.

Nous sommes heureux d'annoncer la victoire du Stade Cadurcien se plaçant en première place devant Agen. La tenue de nos athlètes fut admirable et nous notons avec plaisir la rentrée victorieuse de Reutenauer qui réalise deux courses splendides, les gros progrès de Mazetti, ceux de Pagès et de l'ensemble de l'équipe.

Nous espérons que les demi-finales qui auront peut-être lieu à Cahors verront nos jeunes se distinguer dans ce championnat nouveau pour eux.

Le régime des vins à appellation controlée

Les vins bénéficiant des appellations d'origine contrôlée non intégrés de la récolte 1942, et dont la liste peut être consultée dans les directions départementales du ravitaillement général ainsi que dans les mairies des chefs-lieux départementaux, d'arrondissement et de canton, sont intégralement bloqués à la propriété jusqu'à une date qui sera fixée par la suite. Suit un certain nombre de dispositions secondaires.

A CAHORS

Samedi 17

et Dimanche 18 Juillet

CIRQUE BUREAU

Le Cirque sans Bluff

190 personnes

20 attractions

35 chevaux

10 clowns

Le vélo dérape

M. l'abbé Letourneur se rendait à bicyclette à Ginouillac, lorsqu'arrivé au fond de la côte, les freins ne fonctionnant pas très bien, le vélo dérapa.

M. l'abbé Letourneur, projeté violemment sur le sol, reçut de graves contusions au visage.

Il a reçu des soins immédiats et a été transporté à son domicile. On espère que ses blessures ne seront pas graves et que M. l'abbé Letourneur sera rapidement guéri.

CAHORS

Lalbenque

Soirée récréative. — Dimanche 11 juillet, à la salle paroissiale, a été donnée une seconde représentation de la pièce : « Ces dames aux chapeaux verts » avec intermèdes, au profit de l'œuvre aux prisonniers. Le public avait répondu nombreux à l'invitation et a été charmé par nos jeunes artistes lalbenquoises qui se sont surpassées.

Remerciements et félicitations aux organisatrices et artistes au nom des prisonniers.

Crégols

Compatriote. — Notre excellent compatriote M. Charles Parra vient de subir avec succès l'examen de la deuxième année de licence en droit devant la Faculté de droit de Toulouse. Nos félicitations.

Limogne

Impôt-métal. — Par décision du Commissariat à la mobilisation des métaux non ferreux, M. Delpech Romain et Mlle Dubrun Madeleine sont nommés collecteurs auxiliaires de l'impôt-métal dans les communes des cantons de Lalbenque et de Limogne.

Nécrologie. — Mercredi ont eu lieu les obsèques de Mme Pélissier Marie, née Fourès, du mas de Couderc. Condoléances à la famille.

Naissance. d'une fillette prénommée Huguette chez les époux Courpet-Goffre, du bourg. Nos meilleurs vœux.

Accident. — Le jeune C., de Promilhanes, se rendait à bicyclette dans un champ pour la moisson ; une faucille attachée au guidon du vélo buta contre un mur bordant le chemin rural, bascula, fit une profonde blessure à la main droite du cycliste.

Après avoir été pansé et suturé chez le docteur Ouvrieu l'imprudent jeune homme put regagner son domicile pour un repos de vingt jours.

Marminiac

Nécrologie. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Rémy Montpart, propriétaire à Bru, décédé à l'âge de 75 ans. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Castelnau-Montratier

Les belles familles. — Nous apprenons avec plaisir que les époux Camus-Gausserès viennent d'avoir un gros garçon qui a été prénommé Gérard-Maurice-Roger. C'est leur 7e enfant. Félicitations et vœux de bonne santé.

FIGEAC

Saint-Céré

Collège moderne de jeunes filles. — Voici les résultats obtenus aux divers examens et concours par les élèves du collège moderne de jeunes filles :

Concours d'aide des postes : Amélie Dayma (classée N° 2), Jeanne Roldès (classée N° 6), Josette Mayniel (classée N° 7), Renée Mazou.

Concours des Bourses 2e série : 5 élèves reçues : Raymonde Arnoult, Ginette Laurent, Huguette Ladirat, Jeanine Laurent, Lucienne Soula.

Brevet élémentaire : Ont été définitivement reçues : Marcelle Dignon, Thérèse Murat, Hélène Lacaze, Rosette Verdier, Fernande Vincent, Denise Méric, Jeanne Ducos.

Brevet d'enseignement primaire supérieur (section générale) : Marcelle Dignon, Hélène Lacaze, Thérèse Murat, Jeanne Ducos, Fernande Vincent, Denise Méric.

Concours de recrutement des élèves institutrices : Odette Calmette (classée 1re), Ginette Laval (classée 6e), Fernande Fouché (classée 9e).

Brevet supérieur (1re partie) : Jeanne Roldès, Paulette Jammes.

Toutes nos félicitations à ces bonnes élèves ainsi qu'à leurs dévouées professeurs.

GOURDON

Gourdon

Beau geste. — M. Malbec, trésorier du Comité de la Croix-Rouge française, a reçu une enveloppe contenant un billet de 1.000 francs, à titre de don à la Croix-Rouge. Remerciements au généreux donateur anonyme.

Maison des Jeunes de Gourdon. — Tous les jeunes sont cordialement invités à participer au rassemblement régional des Maisons de Jeunes qui aura lieu le 31 juillet à Pau.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Maison des Jeunes, route de Payrignac à Gourdon.

Poste vacant. — Le poste de brigadier de police étant vacant, les candidats sont priés de bien vouloir adresser références et demande à la mairie.

Etat-civil de juin. — Naissances : Jacques-Maurice Rouquié, aux Barbiers ; Lux-Xavier-Charles Ritter, route des Abattoirs ; Sylviane-Marguerite Cassagnes, route des Abattoirs ; Jacques-Raphaël Laval, au Mont-Saint-Jean ; Jean-Pierre Cabanel, avenue Gambetta ; Jean-Claude Gairan, à Lapeyrugue.

Décès : Joseph Castanet, 76 ans, route des Abattoirs ; Bernard Baldy, cultivateur, 75 ans, à Saint-Romain ; Marie-Louise-Emilie Solacroup, épouse Serres, 75 ans, place du Château ; Marie-Louise Griffoul, épouse Fresquet, cultivatrice, 58 ans, au Margès ; Marie Couprie, veuve Chavanié, 73 ans, route des Abattoirs ; Etienne Dintilhac, retraité, 70 ans, avenue Gambetta ; Vincent Sarget, 75 ans, route des Abattoirs ; Paul Deves, cultivateur, 65 ans, au Brel-de-Prouillac ; Pierre-Paul Bouygues, retraité, 76 ans, avenue Gambetta.

Gramat

Nécrologie. — C'est avec peine que nous apprenons la mort survenue à l'âge de 37 ans, après quelques jours de maladie, de notre compatriote Henri Teulet, décédé à Floirac où il avait rendu visite à des parents. Nos sincères condoléances à toute la famille.

Labastide-Murat

Naissance. — Nous apprenons la naissance d'une fille chez Mme et M. le docteur Faurie, maire de Labastide-Murat. Nos compliments et nos vœux.

Martel

Naissance de Bernard, premier enfant des jeunes époux Chambon-Roche, cours des Fossés. Nos compliments et nos meilleurs vœux.

Obsèques. — Ces jours derniers ont eu lieu à Martel les obsèques de Mme veuve Cornil, 73 ans, décédée chez sa fille, Mme Larieux, institutrice aux Quatre-Routes (Lot).

Viennent aussi d'avoir lieu celles de Mlle Marie Lascoux, couturière, 53 ans, décédée avenue de Turenne. Nos condoléances aux familles en deuil.

Soulomès

Incendie de bois — Dans la soirée de dimanche, vers 20 h. 30, un incendie s'est déclaré dans les bois situés aux confins des communes de Labastide-Murat et Soulomès, au lieu dit La Courtie, appartenant à MM. Roques Lucien, de Labastide-Murat ; Marcouly Charles, Fourgous Marcel et Dardennes Charles, de Soulomès. Environ deux hectares de bois et taillis ont été la proie des flammes, ainsi que plusieurs sacs de charbon provenant de l'atelier de carbonisation de M. Roques.

Grâce au concours des gens venus sur les lieux, le sinistre, qui menaçait de prendre d'inquiétantes proportions, a été circonscrit en peu de temps.

Les causes en paraissent purement accidentelles.

Bétaille

Incendie. — Un violent feu de cheminée s'est déclaré chez M. Delaunay. L'arrivée rapide des secours a évité une extension du sinistre. Après une heure d'efforts les sapeurs-pompiers ont réussi à conjurer tout danger. Les dégâts matériels sont peu importants.

Que boire après le dîner ?

C'est une vieille et bonne habitude française de prendre une infusion après le dîner. Alors, choisissez-la à la fois agréable et bienfaisante en adoptant la délicieuse tisane Vichyflore. Ses plantes médicinales, choisies, associées au sel Vichy-Etat, viennent en aide au foie, aux reins, à l'intestin. C'est une infusion de famille que chacun prend avec plaisir et profit pour la santé. Vichyflore, 11 fr. 90 la boîte, ttes phies. Lab. Hélin, Châteauroux. Visa 846 P. 2902.

PETITES ANNONCES

Les Pépinières René Delbrel à Cuzorn (Lot-et-Garonne) demandent ouvrier ou aide, célibataire, de 25 à 50 ans, nourri, logé ; situation de premier ordre et d'avenir (O.T. Agen, N° 2042).

LA LEÇON PARTICULIERE

étant la plus profitable à l'élève, les **COURS PIGIER** pratiquent exclusivement ce mode d'enseignement. Succès certain et rapide.

Renseignements gratuits donnés tous les jours.

Prix forfaitaires.

Facilité de paiement, facilité de placement.

Titres de capacité délivrés en fin d'études.

A vendre cause manque fourrage GENISSE, 2 ans 1/2, race normande, pleine de 7 mois. S'adresser : Minhiot à Sayanac.

ETUDE DE MAITRE Jean FABRE
Licencié en droit
Notaire à Cahors (Lot)

Suivant contrat reçu par Maître Jean FABRE, notaire à Cahors, le trente juin mil neuf cent quarante-trois, enregistré à Cahors (A.C.) le sept juillet 1943, Volume 786 *bis*, Folio 34, N° 186 ;

Monsieur Emile BARBÈS, forgeron, demeurant à Cahors, rue Lastié, N° 9, a vendu à Monsieur Kléber-Georges PELADE, exploitant forestier, célibataire majeur, demeurant à Figeac (Lot), 8, rue Tomfort,

L'exploitation forestière que le dit Monsieur BARBÈS possède pour le département du Lot et comprenant notamment le nom commercial, la clientèle, l'achalandage, la carte professionnelle d'exploitant forestier, catégorie B, n° 4368, délivrée le 23 mars 1942 et les objets matériels servant à l'exploitation.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour du contrat.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les vingt jours de l'insertion renouvelant la présente en l'étude de Maître Jean FABRE, notaire à Cahors, 2, rue Jean-François-Caviole, où domicile a été élu par les parties à cet effet. — Pour première insertion : J. FABRE.

CREDITS SANS INTERETS

jusqu'à concurrence de 100 pour 100 de la valeur du gage, grâce à la Coopérative Financière.

A chaque Famille « **SA MAISON** ».

Constituez-vous des « **Capitaux-Coopératifs** » en prévision d'une **acquisition** ou d'une **construction.**

Avantages spéciaux pour les TERRIENS. « ACCES » à la propriété **POUR TOUS.**

Remboursement en 200 mois ou 250 mois (ou plus rapidement). Seuls frais généraux : 1 fr. 30 % l'an env.

Correspondants demandés
Ecr. : CREDIT MUTUEL
AGRAIRE ET FONCIER
15, Boulevard de la Madeleine
Paris, Ier — Tél. Opé. 76-92
ou M. ESCANDE, villa « Yvette »
Chemin de l'Abbaye, Montauban

Les femmes seraient plus heureuses si...

elles n'étaient trop souvent incommodées par des vertiges, des migraines, des bouffées de chaleur, des lourdeurs de jambes. Elles combattront ces malaises en prenant des Gouttes Florides, qui améliorent la circulation et exercent une action bienfaisante sur l'organisme féminin. Très recommandées entre 40 et 50 ans. Le flacon de Gouttes Florides, 16 fr. 90. Si vous ne pouvez vous procurer les Gouttes Florides, faites usage des Comprimés Florides, même formule, même efficacité, 16 fr. 30. Ttes Phies. Lab. Hélin, Châteauroux. Visa 846 P. 3303.

LA HUTTE D'ACAJOU

PAR

GERMAINE ACREMANT

N° 9

— Non, monsieur Daniel, c'est pas des manières pour moi...

Elle a ouvert la porte, elle est sortie, elle a détaché son escute et s'éloigne sans hâte. Daniel Chassagnes la suit des yeux aussi longtemps qu'il le peut. Quand il rentre dans sa hutte comme il a promis de s'exercer pour prononcer son nom de mieux en mieux, il se répète à lui-même avec une tendresse fervente : « Delphine ! Delphine ! »

IX

La Saint-Fiacre !

C'est la fête des jardiniers. De l'église du Haut-Pont, les maraîchers sortent. Ils ont tous le costume de velours des dimanches et la casquette à ganse...

La place de la Ghière est envahie. La foule se presse autour d'une vingtaine de grands paniers, qui sont là, évasés du haut et resserrés du bas.

Les confrères de Saint-Fiacre, qu'on a pu voir dans le banc-d'œuvre durant la grand'messe, ont passé leur dernière semaine à quêter. Non pas de l'argent, mais des oignons !

Chaque maraîcher leur a donné selon ses moyens. Et les oignons obtenus sont tous réunis dans ces paniers.

On va les vendre aux enchères. Avec l'argent gagné, la confrérie paiera le service de l'église et offrira, dans les cabarets, des chopes à ses membres.

Parmi ces derniers, figure Désiré Toba, qui, récemment, a été nommé en remplacement d'un collègue décédé. Depuis qu'il a fait un héritage on le considère avec un certain respect. Jadis on se moquait de ses avis. Maintenant qu'il est riche, on l'écoute volontiers et même on sollicite son opinion.

Près de lui se tient son futur gendre, Larius, calme et souriant.

Non loin d'eux, Flibuste s'anime contre les avocats :

— Chés hommes-là, i z'ont el diable au corps pour tout embrouiller, princhipalmint quand ch'est une mauvaise cause !...

Les oignons, tressés en chapelets de paille, sont sortis les uns après les autres des paniers :

— Les chiffres sont jetés comme négligemment. Mais le résultat n'en est pas moins superbe. Les patrons des cabarets ont le sourire. Tout à l'heure, les affaires seront bonnes pour eux. Désiré Toba, qui estime que noblesse oblige, est parmi les acquéreurs les plus généreux.

Larius en profite pour s'éloigner un peu. En se promenant, il va à l'entrée de chacune des rues voisines. Il espère toujours voir arriver Delphine.

Pourquoi n'est-elle pas là ?

Il se souvient que l'an dernier, alors qu'ils n'étaient pas encore fiancés, elle était venue à la sortie de la messe et, le regardant gentiment, lui avait souri.

A la fin, n'y tenant plus, il s'approche de Désiré :

— Je ne verrai pas Delphine tout à l'heure ?

— Elle m'a dit qu'elle ne viendrait pas. Elle a trop d'ouvrage.

— Trop d'ouvrage ? Qu'est-ce qu'elle peut bien faire ?

— Mon Dieu, Seigneur ! Je n'en sais rien. Mais, des femmes, ça a toujours à bricoler. Pourquoi n'es-tu pas venu depuis deux jours ? Elle s'en plaignait...

— Je suis allé plusieurs fois, la maison était fermée.

— Elles étaient sans doute à la hutte, la mère et elle...

— La hutte de M. Chassagnes ?

— Oui. Nous en avons la clef. Ma cousine aime beaucoup y passer du temps. Elle me dit que c'est pour nettoyer. Mais je devine ben que c'est pour se laisser caresser la plante des pieds par les tapis et faire la dame dans les fauteuils. Quelquefois, histoire de rire un brin, je l'appelle : la duchesse des choux-fleurs. Je pense que tu l'a vue la hutte de M. Chassagne ?

— Oui... Comme tout le monde, j'y suis été.

— Eh ben ? Qu'est-ce que tu en dis ?... Moi, je prétends que c'est tout ce qu'on veut : une maison, un bateau, un *caravansérail,* mais que ce n'est pas une hutte...

Larius n'a pas à répondre. La vente des oignons est terminée. Un groupe de maraîchers les entraîne vers le cabaret.

Mais le fiancé de Delphine est triste maintenant. Il comprend tout le mal que lui fait inconsciemment cette fameuse hutte. Il ne saurait pas exprimer ce qu'il pense. Mais il sent le danger que celle-ci constitue pour son bonheur. A cause d'elle des désirs irréalisables vont peut-être entrer dans le cœur de Delphine. Après avoir goûté la douceur d'une existence différente, se contentera-t-elle encore de la vie saine et calme du Marais ?

— A la tienne, Larius !...

Flibuste, qui vient d'entrer, s'est assis en face du jeune homme. Plus rien ne compte que la conversation de l'intarissable farceur qui, dans l'instant s'en prend aux hommes politiques :

— C'qui m'dégoûte dans gramint d'chés gens-là, ch'est qu'ine pensent qu'à eux. Des belles paroles, tant qu'on veut ! Ed'l'argent, bernique !...

Larius est le premier à approuver. Mais c'est uniquement pour se donner à lui-même une attitude. Comme il la déteste, la hutte d'acajou de l'île aux Peupliers.

— Encore une chope, patron !...

La fumée des pipes monte tumultueuse. Déjà l'atmosphère est comme ouatée. Les confrères de Saint-Fiacre vérifient si leur argent n'est pas épuisé. Quelques francs restent dans leur caisse.

— Patron, une tournée générale...

La fumée des pipes se fait plus dense. Flibuste commence d'attaquer les notaires.

— Hutte maudite, c'est à cause de toi que Delphine n'est pas venue !

Larius est triste...

(à suivre.)

Imp. COUESLANT. *Le co-gérant :* PARAZINE
C.O.L. 31.2330. - Coueslant, Cahors
U.O. 3588. 13-7-43.